



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-36394>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-36394**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de La Garde

Correspondant : MME Le Maire

Adresse : Sce Programmation-Marchés Publics, Rue Jean Baptiste Lavène, B.P. 121 83957 La Garde

Coordonnées :

Téléphone : 0494089805

Télécopieur : 0494089887

Courriel : commandepublique@ville-lagarde.fr

Adresse internet : <https://www.ville-lagarde.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.ville-lagarde.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : CREATION DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES MUSICAUX POUR LA VILLE DE LA GARDE POUR L'ANNEE 2026 (EN 2 LOTS)

Lieu d'exécution : BP 121, 83957 LA GARDE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/05/2026 à 16:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
26FEUXARTIFICE

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.ville-lagarde.fr> Code NUTS : FRL05 Lot 1 - SPECTACLE DU 14 JUILLET Lot 2 - SPECTACLE DU 23 AOÛT Modalités d'ouverture des offres : Date: 11 mai 2026 Lieu :
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 TOULON Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Web : <http://www.ta-toulon.juradm.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr. Vous pouvez contester la présente en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet - www.telerecours.fr. La présente procédure est soumise aux règles du Décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 du Code de la commande Publique (CCP) ainsi qu'à l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 du CCP La procédure de consultation retenue est une procédure adaptée, passée en application des articles L. 2123-1 et R.2123-1 et R.2123-5 du CCP et lancée en vue de l'attribution de marchés de services. Conformément aux articles R2144-4 et R.2161-4 du CCP, l'acheteur public peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. A l'issue d'une première analyse, l'Acheteur public pourra procéder à une négociation avec l'ensemble des candidats ayant répondu à la présente consultation dans le respect des règles de la commande publique. Conformément aux dispositions de l'article R.2181-1 du CCP, pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée, l'acheteur, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire concerné le rejet de sa candidature ou de son offre et il communique à ceux qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou de leur offre dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cette demande. Les prestations sont réparties en 2 lots de consultation. Ces lots feront l'objet de marchés séparés conformément à l'article R.2113-1 du code de la Commande Publique. Lot 1 : Spectacle du 14 Juillet 2026 Lot 2 : Spectacle du 23 Août 2026 La consultation ne fait pas l'objet d'un marché public à tranches ou d'un accord-cadre, conformément aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du CCP L'attention des

candidats est portée sur le fait que seule fait foi l'adresse électronique renseignée dans le registre de retrait des dossiers de consultation généré par le profil acheteur . Cette adresse électronique conditionne l'effectivité des échanges intervenant entre l'acheteur et l'opérateur économique. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de l'acheteur d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Un avis d'attribution sera publié suite à la notification du marché, notamment sur le profil acheteur (plateforme de dématérialisation) de la ville - <http://www.marches-publics.info>. Procédure de recours : Tribunal Administratif - 5 Rue Racine -83041 TOULON CEDEX 09 - Tél : 04 94 42 79 30 - Télécopie : 04 94 42 79 89 - Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de La Garde : Service Programmation

Adresse :BP 121, 83957 LA GARDE

Coordonnées :

Téléphone : 0494089805

Télécopieur : 0494089887

Courriel : commandepublique@ville-lagarde.fr

Adresse internet : <https://www.ville-lagarde.fr>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- Lot(s) 1 - SPECTACLE DU 14 JUILLET
- Lot(s) 2 - SPECTACLE DU 23 AOUT

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2026